

L'école d'autrefois

ANNEE 2010 N° 17

DECEMBRE 2010

Depuis les lois Jules FERRY (1881-82-86) instituant la scolarité obligatoire, une école publique a toujours fonctionné dans chacun des trois villages de la vallée de la Chalvagne, jusqu'à leur fermeture vers 1960 à cause du manque d'élèves. Auparavant on trouvait les « petites écoles » payantes dont le maître était le plus souvent le curé du village. Les enfants des familles les plus pauvres et surtout les filles étaient exclus de l'enseignement.

À partir de ces lois scolaires, le nombre d'élèves augmenta considérablement : entre 15 et 20 dans chaque village. Puis ce nombre ne cessa de diminuer à cause de l'exode rural et de la guerre 1914-1918 qui vidèrent les campagnes. Vers 1950, il y avait encore une douzaine d'élèves à Castellet qui a toujours accueilli les enfants de l'UBAC D'AMIRAT ; en 1954 il en restait 9 à Villevieille et 4 ou 5 à Montblanc.

Ces écoles mixtes étaient des « classes uniques » où l'on accueillait les enfants à partir de 5 ans jusqu'à 14 ans. Certains parvenaient à décrocher le « Certificat d'Etudes » indispensable pour devenir facteur ou cantonnier ; quelques filles partaient en 6e au collège d'Annot ou au pensionnat religieux du Parc à Entrevaux.

Dans ces classes uniques, avec 4 ou 5 cours différents, la maîtresse avait fort à faire, même avec un nombre restreint d'élèves. Bien sûr, il n'y avait pas de problèmes de discipline car ces enfants étaient polis, obéissants et respectueux. La journée commençait toujours par une leçon commune de morale ou instruction civique : la maîtresse lisait ou racontait une petite histoire dont on tirait une maxime très simple que les grands écrivaient dans leur cahier. Ensuite chacun était occupé par du travail individuel et la maîtresse allait de l'un à l'autre pour expliquer et vérifier. Tout se passait dans le plus grand calme mais il fallait bien s'organiser pour que chacun ait fait le travail prévu sans perte de temps. Il n'y avait ni cour, ni préau et dans les trois villages on utilisait l'espace devant l'école pour la récréation et la « gymnastique ».

L'année scolaire débutait le 1er octobre et se terminait le 14 juillet. Ces dates avaient été choisies pour que les enfants puissent aider les parents aux travaux des champs.

La semaine comptait 5 jours de classe : le jeudi était « le jour favori des petits » disait la chanson car on n'allait pas à l'école. Il n'y avait pas de vacances à la Toussaint, ni en février, seulement une dizaine de jours à Noël et 2 semaines à Pâques. Le samedi après-midi, pendant la belle saison, on partait parfois en « classe promenade ». C'était l'occasion de faire des observations en pleine nature. Il y avait dans chaque école quelques « livres de bibliothèque » que les enfants emportaient à la maison.

Les enfants allaient à l'école à pied, par tous les temps. Ils n'étaient pas bien équipés pour affronter le mauvais temps et certains gardent un mauvais souvenir de ces trajets en hiver dans la boue ou la neige.

Ceux qui habitaient loin ne rentraient pas à midi à la ferme : ils apportaient un repas froid ou allaient manger chez un parent.

Il est vrai que dans ces classes uniques il manquait l'émulation et un peu d'animation : on se trouvait comme dans un cocon, dans un monde un peu rude mais loin de toute agitation. Mais j'ai souvent regretté l'école de Villevieille quand plus tard il m'a fallu gérer des classes de 35 petits citadins.

FERNANDE GRAC - institutrice retraitée

Institutrices : de 1950 à 55 Mme Dalmas institutrice à Castellet, de 1954 à 1958, Mme BLANC à Montblanc, de 1954 à 58 Mme Grac à Villevieille, Mme A. Pline à Villevieille 1959...

L'ÉCOLE D'AUTREFOIS

À la rentrée des classes de 1959-1960, je reçois un ordre de service de l'Académie pour occuper le poste « d'instit » à Castellet-Saint-Cassien.

Dès mon arrivée, je suis séduite par le site et le cadre de ce village : le château construit sur un promontoire, avec sa prairie en pente donne sur le devant, la grande place et les marronniers centenaires, les habitants, peu nombreux, m'accueillent avec gentillesse et en toute amitié.

Madame JEAN, mère de François, me donne l'autorisation de garer ma petite 4CV flambant neuve sous l'appentis de son fils, situé à l'époque, entre les conteneurs actuels et l'oratoire de Saint-Laurent.

Mon appartement situé au rez-de-chaussée du château, est lumineux, chauffé par un poêle à bois. C'est Aimé GRAC qui me fournit le bois prêt à l'emploi.

La salle de classe bien éclairée est de même chauffée par un poêle à bois. J'allume le foyer chaque matin, un peu avant huit heures ; il réchauffe en hiver les pantoufles des élèves venus des environs. Ils sont au nombre de deux en CMI, un au CP. En cours d'année, et périodiquement nous accueillons des enfants, et aussi un garçonnet venant de l'hubac d'Amirat, en pension chez sa grand-mère.

Au Village il y a six foyers (environ 20 personnes). Dès le printemps 1960, le Coulet est habité, et d'autres habitants viennent s'installer au «Château».

L'épicier ambulant, un couple de Rouaine, fait entendre son arrivée, par un coup prolongé de klaxon de son fourgon, une fois par semaine, avec un choix très apprécié de marchandises (depuis l'attrape-mouche à la bonbonne de vin, en passant par le saucisson, la boîte d'allumettes et celle de petits pois).

Un poissonnier vient de la côte avec ses produits frais, à un rythme moins régulier et plus espacé.

Le facteur M. KISTON Aimé sur sa « pétrolette » distribue chaque jour le courrier.

Les veillées font partie des réjouissances de l'époque avec les parties de rami ou de belote, bien souvent complétées par une infusion de tilleul ou autre.

La fontaine fait entendre son gazouillis comme encore aujourd'hui, mais il faut s'approvisionner en eau, car l'eau courante n'est pas encore dans les appartements. « La fée électricité », elle, est bien présente et permet l'utilisation des postes de TSF et autres appareils électriques peu nombreux toutefois. Dans ce havre de paix, la vie s'organise calme et paisible et c'est le bon temps.

Odette POUILLEUX

Institutrice retraitée— (Castellet St Cassien de 1959/60)